

compagnies canadiennes exportent chaque année pour plus de 5 milliards de dollars.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est chargé de l'administration quotidienne de nos relations commerciales avec les autres pays. Nos négociateurs défendent les intérêts du Canada dans les pourparlers internationaux importants menant à des ententes comme l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Une fois que ces accords sont négociés, nous veillons à ce que nos partenaires commerciaux respectent leurs engagements et nous aidons les entreprises canadiennes à profiter des nouveaux débouchés que leur offrent ces ententes.

## À la défense des valeurs canadiennes

**L**es Canadiens sont fiers que leur société soit fondée sur la primauté du droit, le respect des droits de la personne, la démocratie; la paix et l'aide aux défavorisés. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international veille à la promotion de ces valeurs dans les activités qu'il mène à l'étranger au niveau bilatéral et au sein de grandes organisations comme les Nations Unies, le Commonwealth, la Francophonie, le Groupe des sept pays les plus industrialisés et l'Organisation des États américains.

Nous offrons également au Gouvernement du Canada des conseils sur la façon de traiter certains problèmes survenant à l'étranger - violations des droits de la personne, conflits, besoins de développement et autres selon les valeurs chères aux Canadiens. Nous demandons régulièrement aux Canadiens de nous indiquer comment nous pourrions, à leur avis, nous acquitter encore mieux de cette tâche.